

Votants : 88

Convocation du Conseil de Communauté :

le 12 octobre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

REGIE DES DECHETS MENAGERS- ACQUISITION D'UN BROYEUR DE DECHETS VERTS ET D'UN DISPOSITIF DE SEPARATION DES BROYATS

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Rabah LAICHOURE à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Présidente de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : M. Jérôme BALOGE jusqu'à la délibération C15-10-2012 et Mme Gaëlle MANGIN à partir de la délibération C16-10-2012.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012

REGIE DES DECHETS MENAGERS – ACQUISITION D'UN BROYEUR DE DECHETS VERTS ET D'UN DISPOSITIF DE SEPARATION DES BROYATS

Monsieur **Robert GOUSSEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Après avis du Conseil d'Exploitation

La Régie des Déchets Ménagers doit renouveler de manière récurrente des matériels, notamment des engins, pour assurer les opérations de compostage.

Le broyeur actuel (broyeur rapide) traite en effet entre 16 000 et 20 000 tonnes de déchets verts entrants sur la plate-forme de compostage. Il a été acquis en 2002 et nécessite d'être remplacé en raison de sa vétusté.

De plus, en achetant un broyeur lent équipé d'un tambour magnétique pour le tri des ferrailles, la Régie des Déchets Ménagers peut élargir la gamme de déchets à broyer :

- les déchets verts,
- le bois classe A en mélange des déchèteries (en vue d'une valorisation énergétique),
- les troncs et souches d'arbres (dans le cas d'une tempête ou en partenariat avec des agriculteurs, des élagueurs...),
- éventuellement le tout-venant de déchèteries pour réduire les volumes avant évacuation en installation de stockage.

Ce broyeur étant équipé d'un châssis routier, il sera possible de réaliser des prestations de broyage en dehors de la plate-forme de compostage.

En disposant en complément un dispositif de séparation / criblage, il sera possible de produire deux gisements différents à partir des déchets verts en mélange :

- une faible granulométrie (pelouse, feuilles, bois raméal) à destination du compostage,
- des éléments ligneux sous forme de paillettes (biomasse énergie), à destination des chaufferies du territoire de la CAN.

Les montants d'acquisition estimés sont les suivants :

- ✓ 1 broyeur lent sur châssis routier : 270 000 € HT,
- ✓ 1 dispositif couplé au broyeur pour séparer les deux gisements (compostage / biomasse énergie) : 100 000 € HT.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider l'acquisition du broyeur lent couplé à un dispositif de séparation des broyats, en vue de produire de la biomasse énergie,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué en charge du traitement des déchets, à lancer l'Appel d'Offres pour l'acquisition d'un broyeur et d'un dispositif de séparation des broyats,
- Approuver le dossier de consultation des entreprises,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer le marché avec l'entreprise retenue.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Robert GOUSSEAU

Vice-Président Délégué